

## Bureau

### Réunion restreinte du 30 avril 2020 en visioconférence

**Président** : Marcel GLAVIEUX

**Présents** : Pascal TRANQUILLE, Didier BARDET, Jean Marie WARME, Philippe FOURE, Pierre LAVALARD.

#### **Bilan réunion du 30/04/20 COMEX FFF : Le Président GLAVIEUX fait un point des sujets évoqués**

- Fond de solidarité nationale
- Le nombre de licenciés pour 2020/2021 et possibilité d'un avoir à destination des clubs
- Arrêt total du football (professionnels et amateurs)
- Reprise en septembre ? Elaboration d'un calendrier alternatif au cas ou

#### **Bilan réunion avec la LFHF et ses districts, avec la présence de représentants de la FFF (Messieurs DEBARBAT, LAPEYRE, VAICHERE) : Le Président GLAVIEUX transmet les informations et directives reçues :**

- Etablissement d'un calendrier alternatif si la reprise de septembre est décalée
- Prochain COMEX le 11 ou 12 mai 2020
- Etablissement d'un classement au quotient. Ne diffuser aucun classement avant l'officialisation des montées et descentes de National.
- Actuellement 30 clubs ont fait appel auprès du CNOSF dont quelques-uns de la LFHF.
- La décision du COMEX s'impose à tous, dès publication des montées et descentes, c'est la FFF qui sera responsable
- Concernant les seniors, la proposition des montées et descentes de la LFHF et de ses districts a été validée ;
- Pour les jeunes, rien n'est décidé. Le COMEX doit faire une proposition au niveau nationale (selon M. LAPEYRE)
- Fusion, les clubs disposent d'un délai supplémentaire d'un mois. A eux de gérer leurs AG de constitution etc..
- Aucune dérogation concernant les montées et descentes, la décision fédérale s'impose à tous.
- Impossibilité d'aménagement du calendrier de la Coupe de France
- DNCG et CRCC, Il est demandé de faire preuve de souplesse, mais également de rester attentif au passé des clubs en difficulté
- Protocoles médical et de reprise à définir pour septembre
- Report des Labels pour 2020/2021
- Application des différents statuts et obligations pour les clubs

#### **Conseil de Ligue de la LFHF initialement prévu ce 30/04/20.**

Devant l'impossibilité de réaliser cette réunion, l'ordre du jour (ci-dessous) a été transmis à chaque membre qui devra se positionner sur les différentes questions.



# Ligue de Football des Hauts-de-France

## Conseil de Ligue

### Ordre du Jour

#### 1. Informations générales

- Situation financière de la Ligue et projection au 30 juin 2020
- Déconfinement, chômage partiel et reprise des activités.
- Situation du chantier du Centre d'Amiens.

#### 2. Mesures d'annulations et reports liées aux circonstances sanitaires sur le territoire de la Ligue

- Annulation des activités, rassemblements, animations programmés par la Ligue jusqu'au 30 juin 2020.
  - Annulation des réunions du Conseil de Ligue et des commissions régionales (en présentiel)
  - Fermeture des Pôles Espoirs Garçons et Filles
  - Annulation des Concours de dessin « Si T foot, T Fair-Play », Educ'Acteurs, et des challenges Fair-play.
  - Annulation des tournées des Cars animation
  - Annulation de la Finale régionale U13Pitch
  - Annulation de la Finale régionale de Beach Soccer
  - Annulation des animations : « Mesdames, franchissez la barrière » et de la « Semaine du football féminin »
- Annulation de la Tournée d'été 2020
- Annulation de l'Assemblée Générale de la Ligue (Nogent sur Oise)

#### 3. Mesures d'accompagnement au terme de la saison 2019-2020

- Application du PV du Comex du 16 avril 2020 pour la fin de saison 2019-2020, pour les accessions et les rétrogradations.
- Gel des dérogations accordées pour la saison 2019-2020 et report sur la saison 2020-2021.
  - Au Statut des Educateurs
  - Par la Commission Régionale des terrains et des installations sportives
  - Au nombre d'équipes de jeunes exigé en championnat régional
  - Par la Commission Régionale de Contrôle des Clubs

#### 4. Mesures liées à l'organisation de la saison 2020-2021

- Modification de la structuration des championnats
  - Championnats Seniors masculin :
    - R1 : 36 équipes en 3 groupes de 12 (au lieu de 28 en 2 groupes de 14)
    - R2 et R3 : possibilité de prévoir des groupes à 13 (voire 14)
  - Championnats Seniors Féminin :
    - R1 : 1 groupe de 14 (au lieu de 12)
    - R2 : 1 groupe de 12 (inchangé)
    - R3 : 1 groupe adapté au nombre de candidatures au niveau.
  - Championnats Futsal
    - R1 : possibilité de passer à 14 (au lieu de 12)
    - R2 : Possibilité de passer à 12 (au lieu de 10)
- Calendrier des opérations : licences, engagements, calendrier général
- Organisation des formations, recrutement des Pôles espoirs.

#### 5. Conciliation CNOSF concernant une interdiction de stade (Mr. Marlier).

#### 6. Nouvelles dates des assemblées générales de Ligue et des Districts

Aisne Vendredi 16 Octobre à Chauny

Artois Samedi 28 Novembre à Mazingarbe

Côte d'Opale Samedi 5 Décembre

Escaut Samedi 7 Novembre à Valenciennes

Flandres : à déterminer

Oise : Samedi 7 Novembre à Beauvais

Somme : Samedi 21 Novembre à Amiens

Ligue : Samedi 9 Janvier à St Quentin (Aisne)

## **District Somme :**

- Le Président GLAVIEUX soumet l'idée de fonctionner prochainement comme la LFHF pour la prise de décision du CD (questionnaires à retourner avec positionnement de chacun).
- **Finances** : Pierre LAVALRD explique qu'il va contacter la société Inextenso pour connaître la situation exacte du DSF à ce jour.

Concernant l'aide aux clubs, il s'agira d'un avoir sur les licences et non de versement.

Pour les clubs ayant un débit à ce jour, leur situation sera étudiée au cas par cas.

- **Pour les groupes 2020/2021 :**

Didier expose les craintes transmises par JC FAVEREAU concernant la D1 (plus de délégués) et la D2 (1 seul arbitre au lieu de 3).

- Plus de match en D1 donc besoin de plus d'arbitre classé pour ce niveau, or ce n'est pas le cas actuellement. L'absence d'observation ne permettant pas non plus le « surclassement ».
- Problème des arbitres de touche spécifique qui risque de se retrouver sans match
- Enlever les délégués en D1 serait un retour en arrière alors que cela était apprécié de tous.

Pascal précise qu'il est effectivement possible de maintenir des délégués en D1. Mais cela sera soumis à certaines conditions :

- Maintenir quelques délégués pour les autres matchs du DSF nécessitant cette présence
- Intégrer les membres du CD comme tel selon les besoins

Concernant les assistants en D2, il faut d'abord connaître quelle sera la situation avec les matchs supplémentaires en Ligue pour la saison 2020/2021, qui nécessiteront forcément plus d'arbitres issus des districts.

Il est également évoqué le renouvellement des arbitres qui peut être impacté la saison prochaine.

Aujourd'hui, hormis la D1 Seniors, il n'est pas évident de pouvoir se projeter sur la désignation des arbitres de la D2 à la D4.

- **Article 12 du règlement des Championnats Seniors masculins** : Les clubs en infraction à la date de l'arrêt des compétitions seront sanctionnés conformément au règlement en place, sauf ceux ayant effectué une demande de dérogation.
- **Salariés** : Ils sont tous en chômage partiel. Reprise envisagée courant juin. Dans l'attente des nouvelles directives et informations de l'Etat.

**Prochaine réunion : Bureau complet le 7 mai 2020 à 10h00**

**Le Président** : Marcel GLAVIEUX

**Le Secrétaire Général** : Didier BARDET